

— Est-il vrai, madame, que monsieur votre père veuille faire enterrer religieusement Gambetta ?
A ce moment, une porte s'ouvrit et un valet d'entrée entra. C'était M. Gambetta père. Avant que Mme Léris eût répondu à M. Gambetta, elle dit :
— J'ai entendu votre question, monsieur. Eh bien ! toutes réflexions faites, je ne puis pas donner aux convictions de mon fils un démenti. Il sera enterré selon les idées qu'il a toujours professées. Maintenant, je laisse Paris faire tout ce qu'il voudra. Mais après Paris, mon fils sera porté ici. Il est à moi.

Je n'ai pas cru devoir demander davantage, et je suis rentré à Nice où le temps est splendide.
Toute la brillante colonie était ce soir sur la promenade des Anglais.
En ville, on ne parle que de Gambetta et de son enterrement qui aura donc lieu mardi.

DEMAIN

Demain, à huit heures, le catafalque sera probablement transporté au haut des marches du palais Bourbon, face à la place de la Concorde.
Les amis de M. Gambetta ont fait d'autres démarches pour obtenir du gouvernement la disposition de cet emplacement.
Si le conseil des ministres cède à ces sollicitations, la façade du palais sera couverte d'un immense voile noir, lamé d'argent. Sur ce fond se détachera le catafalque magnifiquement paré et illumine.

C'est là que les orateurs du gouvernement prononceront leurs discours.
En sortant du Palais-Bourbon, le cortège, dont le dénombrement tendrait trop de place, se rendra au Père-Lachaise par les rues suivantes :
Font de la Concorde, place de la Concorde, rue de Livoli, boulevard de Sébastopol, rue de Turbigo, place de la République, boulevard Voltaire, rue de Charonne, au coin de l'avenue Philippe-Auguste, boulevard Ménilmontant.
Cet itinéraire est celui qu'ont suivi les convois de MM. Herold et Louis Blanc. Il a été préféré à la ligne des grands boulevards par terre de la Bastille.

Le préfet de police n'a pas osé faire passer sur ce rond-point de la Révolution les centaines de milliers de Parisiens qui suivront le corps de Léon Gambetta.
Ne parlons pas des sociétés de commis-voyageurs, des francs-maçons, etc., etc., qui, sous prétexte de manifester pour Gambetta, saisissent l'occasion de se faire faire des réclames dans les journaux. Et mentionnons seulement la proposition singulière du Paris, qui demande que la rue Royale s'appelle désormais *rue Gambetta*. Si elle est adoptée, M. Ducloux ne peut manquer de changer le nom de la place de la Concorde, qui s'appellerait alors place de la Conciliation ou de l'Instrument-Nécessaire.

REVUE DE LA PRESSE

M. Etienne Vacherot adresse à M. Hervé, directeur du *Soleil*, une lettre des plus importantes, que nous croyons devoir publier *in-extenso* :

LES ENNEMIS DE LA RÉPUBLIQUE

Monsieur le Directeur,
Les républicains qui nous gouvernent aujourd'hui et les républicains qui nous gouverneront demain nous orientent tous de concert que, si la République périrait en ce moment, c'est la faute de ses ennemis et non de ses amis. Des ennemis, on n'en voit-ils pas, dans le clergé, dans la magistrature, dans l'armée, dans l'Université, dans toutes les administrations publiques, et jusque dans le petit groupe de républicains dissidents qui ne croient pas que nos gouvernants s'y prennent de la meilleure façon pour faire vivre cette République.
Tout le mal vient de ces adversaires ou de ces conseillers fâcheux. Si l'on proscribit et si l'on opprime le clergé, si l'on épure les administrations, si l'on inquiète l'armée, si l'on surveille la police, si l'on révoque des magistrats et si l'on songe à réformer la magistrature, c'est tout ce monde-là qui conspire. La conspiration est partout et prend tous les masques. Si le gouvernement ne redouble pas de vigueur et de rigueur contre tous ses ennemis, c'en est fait de la République. A quand le cabinet noir et le comité de salut public ? Nous sera-t-il permis, nous autres républicains, de suspecter de modération, on dira bientôt de *modérantisme*, de dire notre mot sur cette comédie de peur ou d'indignation ? Non, les ennemis de la République ne sont pas ceux qu'on pense. L'histoire est là pour en témoigner.

La première République n'était pas née viable. Un peuple en révolution, surtout comme le nôtre, peut détruire bien des choses, changer bien des institutions. Mais si les révolutionnaires s'imaginent qu'ils feront table rase et bâtiront dessus tout ce que leur logique leur suggère, ils se trompent cruellement. Un peuple si mobile et si léger qu'on dise le nôtre, ne change brusquement ni ses traditions ni ses habitudes. La France, en pleine révolution, était restée monarchique au fond. Voilà pourquoi, la restauration de l'ancienne monarchie étant impossible pour le moment, elle s'est réveillée en plein Empire, mais il est juste de dire que les violents amis de la République n'ont pas pu à ce dévouement prévu du drame révolutionnaire.

Il est plus que douteux que les Girondins, avec leurs principes anarchiques de gouvernement, eussent réussi à faire vivre cette République. Il est sûr que les Montagnards l'ont tuée avec la liberté. Ce n'était pas le gouvernement faible et corrompu du Directoire qui put l'affermir et l'accablant. C'est ce qui explique la facilité avec laquelle s'est fait le 18 brumaire, que plus d'un farouche jacobin n'a pas hésité à commettre.

Maudit. Un autre général heureux que Bonaparte l'eût fait autrement et plus tard. Pendant que la Révolution se traînait, au dedans, dans le sang et dans la boue, l'armée se couvrait de gloire et sauvait le pays. Elle devait lui donner un maître. C'est le régime révolutionnaire qui a dégoûté et déshabitué la France de cette liberté dont la République devrait être le gouvernement par excellence. Non, ces furieux jacobins, qui ont fait glisser la République dans le sang, ne peuvent être comptés parmi les vrais amis.

La République qui est sortie des barricades du 24 février 1848 n'était guère née dans de meilleures conditions. La France ne l'attendait ni ne la désirait. Pourtant, elle s'y résigna d'autant plus facilement que les journées de juillet, où on se défendait pas, semblaient déshabiller d'elle-même. Si elle n'était pas encore républicaine, elle n'avait plus la passion de la Monarchie. Les parlementaires des assemblées monarchiques s'étaient faits, devant l'opinion publique, les partisans de cette République venue encore trop tôt qu'ils se flattaient de gouverner. Et, en effet, qui pouvait la faire vivre ? Un gouvernement plus parlementaire que républicain, avec un soldat comme Cavaignac, et des ministres ou des conseillers comme Thiers, Dufaure, Vivien, Loqueville, Roussat.

Sauf Cavaignac, aucun de ces anciens monarchistes n'était républicain de cœur. Ils ne demandaient, même après les terribles journées de juillet, qu'à faire la loyale éprouve. Mais il était trop tard. Le pays voulait un maître. L'Empire était fait dès le lendemain de l'élection du Prince-Président. La République avait péri par les mains de ceux qui l'avaient faite. Voilà encore une mort que les républicains de la veille doivent avoir sur la conscience.

Ce ne fut pas la journée du 4 septembre qui fonda la troisième République. Elle eut, heureusement pour elle, une origine plus parlementaire et plus nationale.
Celle-ci pouvait vivre. Elle venait ou plutôt revenait après l'Empire qui avait montré ce qui en coûte au pays qui se donne un maître. Nulle autre Monarchie ne paraissait possible, surtout après les infractions des monarchistes à l'égard de la République. La République était, on peut le dire, le gouvernement de la nécessité. Rien ne semblait empêcher qu'elle ne fût le gouvernement de la liberté, de l'ordre, de la justice : le gouvernement, non d'une faction, d'une secte ou d'un parti, mais du pays tout entier, réuni dans un même sentiment de patriotisme. La Constitution votée par le Parlement, la plupart des monarchistes conservateurs ne demandaient qu'à servir une République selon le goût de Thiers. Ils avaient déjà fait l'expérience du gouvernement républicain sous la présidence de Thiers. Ils la continuèrent sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon. Tant qu'ils ont conservé le pouvoir, on ne voit pas que la République ait périé entre leurs mains. Leur politique extérieure ne manqua point de sagesse, ni leur politique intérieure de justice. Ils suivirent en cela l'exemple du premier président qui formait à la politique la porte des administrations où elle ne doit pas pénétrer. Ils voulaient, comme tous les partis, au gouvernement, des préfets dévoués. Mais ils ne demandaient pas le même dévouement à tous les fonctionnaires de l'Etat. Ils poursuivaient enfin l'œuvre de réorganisation nationale dans toutes les parties du gouvernement et de l'administration, intérieur, diplomatique, armée, finances et instruction publique. Le pays ainsi gouverné, ainsi administré, prenait de plus en plus confiance en la République. C'était à désespérer les intraitables partisans du comte de Chambord qui voyaient se faire avec trop de succès l'épreuve de cette République par les mains de leurs amis.

Comment le pays n'aurait-il pas pris goût à un régime sous lequel on vivait en liberté, et où il n'y avait guère, outre les malfaiteurs, que les gens de la Commune qui sentaient sur eux la main de la police ? Tant que la République eut le malheur, disent certains républicains, d'avoir pour présidents des hommes qui avaient servi la monarchie, un homme d'Etat comme Thiers, un homme d'épée comme Mac-Mahon, on pouvait répéter avec le premier qu'elle était le gouvernement qui nous divise le moins. Nous sortions d'une désastreuse guerre étrangère et d'une affreuse guerre civile. Mais nous jouissions de la paix intérieure, grâce à une politique de patriotisme et de conciliation. Notre armée se réorganisait sous la loi du service obligatoire. Nos finances se reconstituaient, malgré l'étonnante rançon de notre déviance, grâce à la sage politique économique qui préférait les hypothèques aux emprunts.

Nos écoles de tout degré reprenaient la salutaire tradition de la discipline, du travail et du devoir, sous la direction du grand maître comme M. Jules Simon. Notre magistrature, respectueuse de nos institutions nouvelles dans sa pleine indépendance, n'avait à penser qu'à son devoir de justice, sous un garde des sceaux comme Dufaure. Notre diplomatie, où l'on ne songeait point à remplacer les services d'Etat par les services de parti, pratiquait la politique de sagesse et de mesure, sous des ministres des affaires étrangères, comme de Rémusat, Decazes et le duc de Broglie, tous fidèles à la tradition de Thiers. Il y avait bien à gauche des gens qui trouvaient qu'on ne se sentait pas assez de République. Il y avait bien à droite d'autres gens qui se plaignaient qu'on ne fit pas assez pour la religion. Il y avait même des royalistes impatients d'en finir tout de suite avec la République par une restauration monarchique.

Mais la grande majorité, à droite comme à gauche, ne demandait pas autre chose, après le vote de la Constitution, qu'un gouvernement conservateur, libéral, parlementaire, qui, sous le nom de République, aidât le pays à se relever de sa déchéance. On travaillait, dans l'armée, sans autre passion que l'honneur du drapeau. On enseignait, dans les écoles de l'Etat et dans les écoles libres, sans penser à autre chose qu'à instruire les intelligences et à élever les âmes. On jugeait, dans la magistrature, les regards fixés sur la statue de l'éternelle justice. On administrait les finances dans l'intérêt du Trésor et du pays. Partout,

le professeur, l'ingénieur, le percepteur, le comptable, sans autre préoccu-

tion que celle de servir l'Etat. Si l'on ne criait pas tout haut : Vive la République ! on ne pensait pas tout bas à la Monarchie. Voilà comment les choses se passaient sous un Parlement et des présidents qui ne portaient pas la République dans leur cœur.

C'est en est la liberté dans les écoles ? Ou en est la justice dans les tribunaux ? Ou en est la patrie dans l'armée ? Ou en est l'ordre dans les finances ? Ou en est l'expérience et l'intelligence dans la diplomatie ? Ou en sont partout les traditions du gouvernement et d'administration ? Ces affreux conservateurs, ces pires ennemis de la République, ont tous quitté le pouvoir après les élections de 1876. Ils ont été, comme de juste, remplacés par de vrais, par de purs républicains. Une Chambre tout à fait républicaine a succédé à une assemblée monarchique. Et qu'a fait cette Chambre ? Elle a commencé par faire tant de misères à un président du conseil conservateur, qui ne s'appelait plus Buffet mais Dufaure, qu'il a dû se retirer, au vif regret du maréchal de Mac-Mahon.

Elle n'a pas beaucoup mieux traité son successeur, un ministre aussi profondément républicain que conservateur. Elle a fait le dégoûter du pouvoir quand a éclaté la lettre présidentielle du 16 Mai. Le Maréchal perdant patience un beau jour, lui a rendu le service de prendre les devants. Pourquoi cette mauvaise humeur contre M. Dufaure et contre M. Jules Simon avant le 16 Mai ? N'est-ce point parce qu'on avait les pures passions et de vaines appétits à satisfaire ?
Ces deux amis de Thiers l'avaient vu à l'œuvre de gouvernement, en parlant déjà de former des écoles, d'épurer les administrations, de laisser l'enseignement communal, de réformer la magistrature, d'élever au Sénat tout contrôle sur un budget qu'on voulait avoir à son entière disposition. Les ministres, conservateurs de nos administrations, de nos écoles et de nos finances et de notre Constitution, résistaient dans le cabinet et à la tribune.

Après le 16 Mai et la retraite du Maréchal, gouvernants et représentants se donnaient libre carrière. On sait ce qu'ils ont fait et ce qu'ils veulent faire de l'armée, de l'Université, de la magistrature, de la diplomatie, des finances, de toutes nos administrations. Les choses parlent d'elles-mêmes, et si haut que le suffrage universel lui-même commence à s'en émouvoir. Je demande seulement à nos républicains infatigables de leurs victoires électorales, pourquoi les monarchistes se représentent à empêcher, sous leur admirable gouvernement, à pousser ce cri de : Vive le roi ! qu'on n'avait entendu ni sous Thiers ni sous Mac-Mahon.

Voilà l'histoire de nos trois Républiques. Qu'on ne dise maintenant qu'on sont les vrais amis de ce gouvernement. Sont-ils parmi les honnêtes amants, comme disait Guizot en parlant de la liberté, qui élèvent la République à force de l'embrasser, ou parmi les sages conseillers qui enseignent ou pratiquent les moyens de la faire vivre ? Non, les plus redoutables ennemis de la République ne sont ni les partisans de l'Empire, qu'écrasent de trop récents souvenirs, ni les partisans de la Monarchie traditionnelle, à laquelle de vieux préjugés ferment. Forcille de la démocratie française, n'êtes-vous pas insensés qui parlez de nous ramener la Commune. Si la République vient à mourir, ce sera entre les bras de ceux qui ont mis la France dans l'état de désorganisation et d'abaissement où nous la voyons dégrader. Le jour viendra, et il n'est pas si éloigné qu'on pense, où l'on pourra redire à notre nouveau Directeur le mot de Bonaparte : *Qu'avez-vous fait de cette belle France ?*

ETIENNE VACHEROT.

Nous avons publié hier un admirable article de M. de Cassagnac sur M. Gambetta; voici un nouveau qui ne le cède en rien au premier, en émotion et en éloquence :

Il devient évident que les amis de Gambetta, que ses médecins, n'ont pas seulement monté au public, en affirmant audacieusement jusqu'à la dernière heure que son état était satisfaisant.
Ils lui ont menti à lui-même, et jusqu'à la dernière heure, jusqu'au dernier moment où l'agonie le saisissait à la gorge et lui arrachait le premier râle, il ne se croyait pas en danger de mort.
Si l'on avait besoin d'une preuve de ce fait grave et odieux, on la trouverait facilement dans l'absence de toute espèce de testament.

Car c'est en vain qu'on a cherché soit à Ville-d'Avray, soit à Paris, la trace de ses dernières volontés. On n'a rien trouvé.
Pourtant il a un fils ; pourtant il avait de la famille ; pourtant il avait des amis préférés, et avant tout le soucieux jaloux de la continuation de son œuvre.
Pourquoi n'a-t-il pas laissé un testament politique et un testament d'affaires, il faut qu'il ait été trompé sur sa situation exacte, il faut qu'on ait entretenu chez lui toutes les illusions, il faut qu'on ait jeté un voile épais entre ses yeux affaiblis et le cercueil qui stationnait déjà, pour ainsi dire, devant sa porte.

C'est qu'on avait pour que cette lumineuse intelligence ne secouât, à la dernière heure, le trop lourd fardeau des erreurs vaines ; on craignait une amende honorable devant Dieu ; on redoutait la suprême convulsion de la conscience épouvantée.

Et, pour qu'aucun prêtre ne franchit le seuil de cette maison condamnée à la malédiction par la franc-maçonnerie inquiète, Paul Bert est venu, avec sa face blafarde, sa tête de cuistre qui donne un pensum à Dieu, et, comme s'il s'agissait d'écocher un chien d'une espèce rare, il a veillé.
Et, quand de temps en temps une angosse instinctive déchirait les traits du malade, quand montait à son oreille frémissante cette voix intérieure que Dieu met dans le noyau de tout homme pour lui faire pressentir et présenter à la dernière heure, les amis étaient là, grimacant un sourire, la gaieté maquillant leurs vi-

sages et lui disant avec ensemble : *Soyez donc sans crainte, l'état général est satisfaisant.*

C'est que la franc-maçonnerie avait besoin de son cadavre.
Qu'importait le reste !
On l'a donc lâché mourir ainsi qu'un bête brute que l'abbatir attend et qui s'y rend joyeuse comme à l'étable.

On ne lui a pas dit que c'était fini, bien fini.
Et il ne l'a senti, il ne l'a compris que lorsqu'il était trop tard pour régler ce qui concerne sa fortune et ce qui regarde son âme.

Sa fortune ira où il n'aurait pas voulu qu'elle aille, et son âme a suivi le même chemin.
Seulement, on n'a pas risqué de le perdre.
Ses amis l'ont ou pour eux tous seuls, ils l'ont mis tout nu sur des planches, ils l'ont écorché ; ils ont tiré de lui le cœur, la foie et la vessie, et les ont palpés.

Puis ils ont confié la cervelle à un spécialiste qui l'analysera.
C'est une manière toute spéciale, toute scientifique, d'aimer ce mort et de lui témoigner la tendresse respectueuse.

Un procès verbal de cette charcuterie républicaine a consacré toutes les salétés qui font partie, paraît-il, de la douleur nationale.

Mais des chiens enragés ne l'auraient pas traité autrement !
Et ils s'imaginent que, parce qu'ils ont jeté un drapeau tricolore sur ce charnier écorché, ils auront caché ce qu'offre de dégoûtant cette hideuse préface des obscures civiles !

Puis ils vont le promener à travers Paris sur le même char qui porta Morny.
Ils feront des discours sur sa tombe.
Et ils seront convaincus qu'ils lui ont fait un honneur immense, et qu'il n'est pas d'être au vol à lui-même et qui, peut-être, aurait préféré à cette dissection prématurée, à ce fracas officiel, cette exploitation monstrueuse de sa dépouille mortelle, un peu d'eau bénite, au lieu de tant d'acidité plénique, et un prêtre en surplis blanc, pieusement agenouillé, au lieu de tous ces farceurs qui ne cherchent qu'une chose, se faire une réclame de leur douleur et une candidature officielle de l'affiche noire des pompes funèbres !

Et malgré nous nous sentons notre pensée s'enlever auprès de ce vieillard, son père, que l'on veut costumer en vieux Romain, pour que le tableau à la David soit plus complet.
Il ne voulait pas de ces funérailles criardes, lui, et, perdant son fils, il n'avait qu'un désir, celui de le voir reposer sous le ciel bleu de Nice, auprès de la mère déjà morte.

Mais on l'a sollicité, on l'a alourdi, et il leur a laissé son Léon, puisqu'il le fallait !
De sa vieille femme on avait fait, malgré elle, une libre-penseuse, puisqu'on l'avait enterrée civilement.

De lui on va faire aussi un matérialiste.
Il fut un temps, peu éloigné, pourtant, où il croyait, où il croyait trop même, comme croit tout Italien.

Et dans deux jours il procédera à l'enfouissement de son fils, comme bientôt on procédera à son enfouissement, sans lui avoir demandé non plus son avis auparavant.

C'est le parti qui le veut. Ce sont les amis qui l'exigent.
La famille n'est plus rien ; elle ne s'appartient plus, et il faut que, père, mère, fils, pour payer quelques heures de malsaine popularité, se livrent à ces charognards qui les jettent, honteux, désespérés, maudits, aux pieds de la statue infâme de la République !

Heureusement qu'il y a à la bas, dans un sanctuaire béni de la Vierge, un prêtre qui, lui aussi, est de ce sang-là, puisqu'il est le frère de la vieille mère.
Il souffre et il prie, et nous voulons, comme chrétien, espérer qu'il a obtenu cette minute, cette seconde de repentir muet qui suffit, et qui fait que les sinistres croquemorts de la libre-pensée auront vainement monté la garde devant le moribond, l'auront vainement trompé, pour empêcher de passer le Dieu de miséricorde et de pardon !

PAUL DE CASSAGNAC.

LA MORT DE M. GAMBETTA

L'enterrement de Gambetta à Nice

Paris, 4 janvier.
M. Gambetta père a télégraphié à M. Faiguier, qui consent aux obsèques à Paris et au transport du corps au cimetière du Père-Lachaise, mais il demande que le corps soit mardi à Nice, il ajoute qu'il prend ses dispositions en conséquence.

Au Palais-Bourbon
Le corps de M. Gambetta a été transféré ce matin, à onze heures et demie, du cabinet du président de la Chambre, où il était resté pendant la nuit, dans la salle des fêtes transformée en chambre mortuaire et dont la décoration très noble et très imposante a été exécutée sous la direction de MM. Antonin Probst, Bastien Lepage et son frère, Garnier, Bonnat, Becker, Faiguier et Chaplin. Sa translation a eu lieu en présence de M. et Mme Henri Brisson, MM. Spuller, Proust, Etienne, Thompson, Madier de Montjau, Margerie, Louville, Renacq, Paul Deroulède, Arnaud de l'Arrière Hanoteau, Barrière, Montell, Dumagien, Déot, etc.

Le catafalque a été couvert de couronnes et de fleurs. Les premières et principales couronnes ont été déposées par Mmes Jules Grévy, Brisson, Charras, Marcellin Pilet, Armand de l'Arrière, Lionville, Guichard, Dépat, par la rédaction de la *Republique française*, les voyageurs de commerce, les huisseries de la Chambre, les employés du Palais-Bourbon. Les fleurs et couronnes envoyées d'Alsace Lorraine innombrables. On remarque surtout celles venues des villes de Strasbourg, Metz, Colmar, etc.

La messe qui se fera d'aujourd'hui à dix heures à l'église de la Madeleine, sera célébrée par M. et Mme Henri Brisson, MM. Spuller, Proust, Etienne, Thompson, Madier de Montjau, Margerie, Louville, Renacq, Paul Deroulède, Arnaud de l'Arrière Hanoteau, Barrière, Montell, Dumagien, Déot, etc.

l'antenne instant. A l'heure où nous écrivons elle se développe déjà le Palais Bourbon tout entier, depuis la grille d'entrée jusqu'à la place des Invalides. Nous pénétrons à notre tour avec le délire et nous remarquons au-dessus de la porte d'entrée des tentures noires lamées d'argent, surmontées de palmes vertes et garnies de chaque côté de faisceaux de drapeaux tricolores. La grande salle des fêtes a été divisée en plusieurs chambres funèbres formées par des tentures lamées d'argent éclairées par des lampadaires en bronze et en argent. Ces chambres ont été disposées de manière à permettre à la foule d'entrer et de sortir sans se confondre avant et après avoir passé devant le cercueil. Au milieu est ménagé une salle immense dans laquelle est déposé le cercueil. Cette salle toute tendue de lourdes tapisseries noires richement ornées d'argent, n'est éclairée que par de grands lampadaires également en argent qui se dressent devant le catafalque, tandis que le fond de la salle s'éclaircit peu à peu dans l'ombre.

Il en résulte un effet des plus saisissants. De chaque côté se tient un soldat de la garde républicaine l'arme au pied. Le cercueil est enveloppé de drapeaux tricolores recouvertes d'un immense crêpe ; au pied du catafalque se trouvent des couronnes et des bouquets de fleurs naturelles disposés de façon à représenter les trois couleurs nationales. Enfin, aux murs sont appendues des panoplies de drapeaux tricolores surmontés de palmes vertes.

Au Conseil des Ministres

Paris, 4 janvier.
Le conseil des ministres s'est réuni dans la matinée, sous la présidence de M. Grévy.
Il a réglé l'organisation générale des funérailles de M. Gambetta, conformément au décret de Messidor, relatif aux honneurs funéraires civils.

M. Ducloux souffre encore de son accident ; si il en est empêché, ce sera M. Deves qui parlera au nom du Gouvernement.

Victor Hugo devant le cercueil de Gambetta
Paris, 4 janvier.
Victor Hugo est venu aujourd'hui devant le cercueil de Gambetta, Georges et Jeanne, saluer le cercueil de Gambetta.

La foule lui a fait respectueusement place ; quand il est arrivé devant le catafalque, il a pleuré et a dit à ses enfants : *La France vient de perdre un grand citoyen ; le voilà.*

La réunion plénière des gauches
La réunion plénière du groupe de la majorité à laquelle assistait une quinzaine de membres de l'extrême-gauche, a décidé que les députés assisteraient aux obsèques avec leurs insignes. Il a décidé en outre, qu'après la levée du corps, les députés se réuniraient autour du catafalque ; un discours sera prononcé. M. Jules Ferry a déclaré l'honneur de parler, afin qu'on ne l'accuse pas de vouloir paraître le chef de la majorité. Il croit que ce rôle appartient à M. Brisson.

Le rôle de l'extrême gauche
Paris, 4 janvier.
La réunion de l'extrême gauche a décidé de ne pas assister comme groupe, à la réunion plénière de la gauche.

Le défilé des députés républicains devant le cercueil
Paris, 4 janvier.
A l'issue de la réunion plénière d'aujourd'hui, tous les députés présents, un nombre d'environ 300, ont défilé devant le catafalque de M. Gambetta.

Presque tous les ministres assistaient à cette cérémonie.

L'ordre du cortège

Paris, 4 janvier.
A la suite du conseil, tenu dans la matinée, une invitation d'assister aux obsèques de Gambetta, a été adressée aux généraux et commandants des corps d'armée, à la Cour de cassation, à la Cour d'appel, et aux tribunaux de Paris.

Le Cercle commercial du Louvre a décidé de ne pas se réunir samedi, afin d'assister aux obsèques. Il n'y aura dès lors aucune cote commerciale samedi.

Les étudiants en droit, en médecine et en pharmacie, ont décidé d'y assister solennellement.

Les francs-maçons de tous les rites y assisteront également.

L'Union républicaine a décidé qu'aucun discours, en son nom, ne serait prononcé aux obsèques.

Les lycées et les collèges seront fermés samedi.

Malgré des bruits contraires, le jour des obsèques reste fixé à samedi, à dix heures du matin.

L'itinéraire du cortège n'est pas encore fixé. Il est toujours question de la place de la Concorde et de tous les grands boulevards.

Le calcul effectué au ministère de l'Intérieur, évalue à 300,000, le nombre des assistants aux obsèques.

L'itinéraire

A la suite des derniers arrangements entre le représentant du gouvernement et les amis de M. Gambetta, l'itinéraire est définitivement fixé comme suit : Place de la Concorde, rue de Rivoli, boulevard Sébastopol, rue Turbigo, boulevard Voltaire, rue de Charonne, boulevard Philippe-Auguste, boulevard de Charonne.

Les discours sur la tombe de M. Gambetta
Paris, 4 janvier.
On assure que le gouvernement se réserve le droit absolu de revoir les discours à prononcer sur la tombe de M. Gambetta et dont le texte devra lui être communiqué d'avance.

Les préfets à Paris

Paris, 4 janvier.
Un grand nombre de préfets viennent d'arriver à Paris, très inquiets sur leur situation et obéissant de demander dans leur précipitation l'autorisation prescrite par une circulaire ministérielle.

Nul doute que le ministre de l'Intérieur, en présence de la grande manifestation qui se prépare, ne les autorise à y prendre part.

Les voyageurs de commerce
La réunion des voyageurs de commerce, convoquée par M. Charles Murat, conseiller municipal du 3e arrondissement, et par M. Henri Avenel, a été présidée aujourd'hui, à deux heures, par M. Charles Murat, 6, rue des Archives. Cinq cents voyageurs ont répondu à cet appel.

L'incident de St-Etienne

St-Etienne, 4 janvier.
Hier, un violent incident s'est produit au sein du Conseil municipal.
Un opportuniste ayant fait l'apropos, appuyé par le maire, d'envoyer une députation aux obsèques de M. Gambetta, et cette proposition ayant été rejetée par la majorité du conseil, les membres composant la minorité se sont aussitôt levés et ont quitté la salle des séances.

La succession de M. Gambetta
Paris, 4 janvier.
Le citoyen Guédon dont on connaît la violence dans les réunions socialistes, posé déjà, sans perdre un moment, sa candidature dans le vingt-troisième arrondissement de Paris, pour y remplacer M. Gambetta.

Les causes de la mort de Gambetta
Le Journal Paris affirme que M. Gambetta s'est blessé lui-même, et accidentellement, sans qu'aucune discussion ne précédât l'accident.

Nous pouvons dire, ajoute le même journal, que les détails intimes de la vie de M. Gambetta y furent complètement étrangers. Des témoignages probants existent à cet égard, et seront rendus publics aussitôt le moment venu.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service particulier)
NOUVELLES DIVERSES

Le rétablissement de M. Ducloux
Paris, 4 janvier.
L'accident survenu à M. Ducloux a été plus sévère qu'on ne le pensait d'abord, puisque le retour du malade a dû être tenu, depuis lors, dans une immobilité absolue.

La candidature de M. Etienne Reclus dans le 6e arrondissement
M. Etienne Reclus a déclaré formellement la candidature dans le 6e arrondissement.

Les inondations à Paris
Paris, 4 janvier.
La crue de la Seine atteint presque le niveau des inondations de décembre.

La crue de la Saône
Macon, 4 janvier.
La crue de la Saône a atteint son maximum. Elle s'est élevée hier, à Macon, à 6 m. 52 et elle est descendue ce matin à 6 m. 50. A Chalon, la Saône a baissé de 40 centimètres.

Un attentat contre l'ambassadeur d'Autriche à Rome
Paris, 4 janvier.
Un télégramme adressé de Rome, à 4 heures, au Journal le *Franchise*, dit qu'un individu a tiré dans la matinée, au coin de revolver contre l'ambassadeur d'Autriche. L'individu a été arrêté.

L'entassement de la France en Egypte
Paris, 4 janvier.
Des avis de Londres annoncent qu'une note de lord Granville, répondant à la dernière note de M. Ducloux déclare que le gouvernement anglais n'a pas de nouvelles propositions à présenter relativement à la question de contrôle.

Les revendications contre le Chili et le Pérou
New-York, 4 janvier, soir.
Le *Panama Star* et *Herald* du 13 décembre annoncent que l'Angleterre, l'Italie et la France ont signé une convention d'après laquelle les revendications de leurs nationaux respectifs, au sujet des dommages qu'ils ont éprouvés pendant la guerre entre le Chili et le Pérou, seront examinées et déterminées d'un commun accord.

Les modifications ne pourraient être appliquées qu'après l'approbation de la France.

Le National dit que l'Angleterre maintient la suppression du contrôle, mais elle a pris l'engagement de consulter la France pour toutes les modifications à introduire dans les finances égyptiennes.

Les revendications contre le Chili et le Pérou
New-York, 4 janvier, soir.
Le *Panama Star* et *Herald* du 13 décembre annoncent que l'Angleterre, l'Italie et la France ont signé une convention d'après laquelle les revendications de leurs nationaux respectifs, au sujet des dommages qu'ils ont éprouvés pendant la guerre entre le Chili et le Pérou, seront examinées et déterminées d'un commun accord.

Les revendications contre le Chili et le Pérou
New-York, 4 janvier, soir.
Le *Panama Star* et *Herald* du 13 décembre annoncent que l'Angleterre, l'Italie et la France ont signé une convention d'après laquelle les revendications de leurs nationaux respectifs, au sujet des dommages qu'ils ont éprouvés pendant la guerre entre le Chili et le Pérou, seront examinées et déterminées d'un commun accord.

Les revendications contre le Chili et le Pérou
New-York, 4 janvier, soir.
Le *Panama Star* et *Herald* du 13 décembre annoncent que l'Angleterre, l'Italie et la France ont signé une convention d'après laquelle les revendications de leurs nationaux respectifs, au sujet des dommages qu'ils ont éprouvés pendant la guerre entre le Chili et le Pérou, seront examinées et déterminées d'un commun accord.

Les revendications contre le Chili et le Pérou
New-York, 4 janvier, soir.
Le *Panama Star* et *Herald* du 13 décembre annoncent que l'Angleterre, l'Italie et la France ont signé une convention d'après laquelle les revendications de leurs nationaux respectifs, au sujet des dommages qu'ils ont éprouvés pendant la guerre entre le Chili et le Pérou, seront examinées et déterminées d'un commun accord.

Les revendications contre le Chili et le Pérou
New-York, 4 janvier, soir.
Le *Panama Star* et *Herald* du 13 décembre annoncent que l'Angleterre, l'Italie et la France ont signé une convention d'après laquelle les revendications de leurs nationaux respectifs, au sujet des dommages qu'ils ont éprouvés pendant la guerre entre le Chili et le Pérou, seront examinées et déterminées d'un commun accord.

Les revendications contre le Chili et le Pérou
New-York, 4 janvier, soir.
Le *Panama Star* et *Herald* du 13 décembre annoncent que l'Angleterre, l'Italie et la France ont signé une convention d'après laquelle les revendications de leurs nationaux respectifs, au sujet des dommages qu'ils ont éprouvés pendant la guerre entre le Chili et le Pérou, seront examinées et déterminées d'un commun accord.

Les revendications contre le Chili et le Pérou
New-York, 4 janvier, soir.
Le *Panama Star* et *Herald* du 13 décembre annoncent que l'Angleterre, l'Italie et la France ont signé une convention d'après laquelle les revendications de leurs nationaux respectifs, au sujet des dommages qu'ils ont éprouvés pendant la guerre entre le Chili et le Pérou, seront examinées et déterminées d'un commun accord.

Les revendications contre le Chili et le Pérou
New-York, 4 janvier, soir.
Le *Panama Star* et *Herald* du 13 décembre annoncent que l'Angleterre, l'Italie et la France ont signé une convention d'après laquelle les revendications de leurs nationaux respectifs, au sujet des dommages qu'ils ont éprouvés pendant la guerre entre le Chili et le Pérou, seront examinées et déterminées d'un commun accord.